

**NOTE DE PRÉSENTATION BRÈVE ET SYNTHÉTIQUE DU
COMPTE ADMINISTRATIF 2021**



L'article 107 de la loi NOTRe est venu compléter les dispositions de l'article L. 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) en précisant :

« Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. »

La présente note répond à cette obligation. Elle sera disponible sur le site internet de la Ville.

Cette note présente donc les principales informations et évolutions des comptes administratifs du budget principal de la Commune et du budget annexe Eau.

Le compte administratif 2021 retrace l'ensemble des mandats de paiement et des titres de recettes réalisés pour l'exercice 2021.

A. CA BUDGET PRINCIPAL

RÉSULTATS DE 2021

	Dépenses de l'exercice 2021	Recettes de l'exercice 2021	Résultat de clôture 2020	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice 2021	Résultat de clôture 2021
Investissement	772 191,07	760 012,58	-63 365,42		-12 178,49	-75 543,91
Fonctionnement	3 274 359,99	3 427 320,89	430 900,14	132 538,11	152 960,90	451 322,93
Totaux :	4 046 551,06	4 187 333,47	367 534,72	132 538,11	140 782,41	375 779,02

Déficit d'investissement, ligne D001 :	75 543,91	
Dépenses d'investissement engagées, non mandatées :	501 920,79	
Recettes d'investissement engagées, non perçues :	451 641,29	
Besoin de financement :	50 279,50	
Affectation en réserves, excédent de fonctionnement capitalisé (1068) :	125 823,41	
Affectation en report à nouveau, ligne 002 :	325 499,52	

1) SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement permet à notre Collectivité d'assurer le quotidien. Elle regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services Communaux.

a. Vue générale de la section de fonctionnement

	Dépenses	Recettes
Réalisations de l'exercice 2021	3 274 359,99 €	3 427 320,89 €
Report exercice 2021		298 362,03 €
Total réalisations	3 274 359,99 €	3 725 682,92 €
Restes à réaliser à reporter en 2022	0,00 €	0,00 €
Résultat cumulé	3 274 359,99 €	3 725 682,92 €
Résultat exercice 2021		451 322,93 €

b. Dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement de 2021 se sont élevées à 3 274 359,99 € et se répartissent comme suit :

CHAPITRE	CA 2021	%
011 – Charges à caractère général	728 259,61 €	22,24 %
012 – Charges de personnel	1 811 465,91 €	55,32 %
014 – Atténuation de produits	1 384,00 €	0,04 %
65 – Autres charges de gestion courante	519 087,07 €	15,85 %
66 – Charges financières	58 130,83 €	1,78 %
67 – Charges exceptionnelles	3 820,02 €	0,12 %
68 – Dotations aux provisions	0,00 €	0,00 %
042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	152 212,55 €	4,65 %
Total	3 274 359,99 €	

Chapitre 011 : il s'agit des dépenses à caractère général pour le fonctionnement des structures et des services : eau, électricité, téléphone, carburant, fournitures administratives, frais d'affranchissement, fournitures et travaux d'entretien, les taxes foncières payées par la Commune, les assurances, les fournitures scolaires pour le Groupe scolaire St Exupéry, ...

Chapitre 012 : ce chapitre regroupe toutes les dépenses de personnel. Il est à noter que les charges de personnel, bien que devant intégrer les évolutions naturelles de carrières ont baissé de 0,81 % entre 2020 et 2021.

Chapitre 014 : il s'agit des dégrèvements de taxes foncières sur les propriétés non bâties pour les jeunes agriculteurs.

Chapitre 65 : ce chapitre retrace le versement des indemnités, cotisations et frais de formation des élus pour un montant de 101 960,51 €, la subvention au CCAS de 350 000 €, les subventions de fonctionnement aux associations (22 891 €) et autres contributions obligatoires pour le Sacré Cœur (44 198 €).

Chapitre 66 : ce chapitre comprend pour l'essentiel le remboursement des intérêts de la dette.

Chapitre 67 : il s'agit de charges exceptionnelles (créances éteintes de 1997...).

Chapitre 042 : il s'agit des dotations aux amortissements.

c. Recettes de Fonctionnement

Les recettes de fonctionnement de 2021 se sont élevées à 3 427 320,89 € et se répartissent comme suit :

CHAPITRE	CA 2021	%
013 – Atténuation de charges	108 528,02 €	3,17 %
70 – Produits des services	58 661,26 €	1,71 %
73 – Impôts et taxes	1 554 870,25 €	45,37 %
74 – Dotations et participations	1 551 647,82 €	45,27 %
75 – Autres produits de gestion courante	144 888,67 €	4,23 %
76 – Produits financiers	0,00 €	0,00 %
77 – Produits exceptionnels	8 724,87 €	0,25 %
78 – Reprises sur provisions	0,00 €	0,00 %
042 – Opérations d'ordre entre sections	0,00 €	0,00 %
Total	3 427 320,89 €	
002 – Résultat de fonct. reporté (pour mémoire)	298 362,03 €	

Chapitre 013 : ce chapitre comprend principalement les remboursements des rémunérations et charges du personnel suite aux arrêts maladies et accidents du travail.

Chapitre 70 : ce chapitre comprend les ventes (achat de concessions au cimetière), les redevances d'occupation du domaine public, les prestations de service (services périscolaires) ... Les principales ressources de ce chapitre sont constituées par les paiements effectués par les familles pour le restaurant scolaire : 22 205 € ainsi que les remboursements de charges de Ternoiscom et la région des Hauts de France pour les mises à disposition des bâtiments communaux : 26 668,04 €.

Chapitre 73 : ce chapitre concerne principalement la fiscalité locale (1 348 043 €). Les autres recettes de ce chapitre sont le FPIC (63 251 €), la Taxe sur la Consommation Finale d'Électricité (59 052,85 €), la taxe afférente aux droits de mutation (50 622,53 €), les attributions de compensation de Ternoiscom (29 042,27 €) ainsi que les droits de place (4 858,60 €).

Chapitre 74 : ce chapitre concerne les dotations de l'État dont la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) ainsi que les compensations de l'État au titre des diverses exonérations sur les impôts locaux.

Chapitre 75 : ce chapitre concerne l'encaissement de locations des logements communaux et des salles communales.

Chapitre 77 : ce chapitre comprend les recettes exceptionnelles comme les remboursements d'assurance suite aux sinistres, les ventes de ferraille...

Au final, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la Commune à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un nouvel emprunt.

2) SECTION D'INVESTISSEMENT

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la Commune à moyen ou long terme. Le budget de la ville regroupe :

- En dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur et la consistance du patrimoine de la Collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, d'outillage technique, de véhicules... mais aussi d'études et travaux soit sur des structures déjà existantes soit sur des structures nouvelles.
- En recettes : deux types de recettes coexistent : les recettes dites « patrimoniales » telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (taxes d'aménagement) et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus.

a. Vue générale de la section d'investissement

	Dépenses	Recettes
Réalisations de l'exercice 2021	772 191,07 €	760 012,58 €
Report exercice 2020	63 365,42 €	0,00 €
Total réalisations	835 556,49 €	760 012,58 €
Restes à réaliser à reporter en 2022	501 920,79 €	451 641,29 €
Résultat cumulé	1 337 477,28 €	1 211 653,87 €
Résultat exercice 2021	125 823,41 €	

b. Dépenses d'investissement

Les dépenses de la section d'investissement se sont élevées à 772 191,07 € et se répartissent comme suit :

CHAPITRE	CA 2021	%
16 – Emprunts et dettes assimilées	251 159,63 €	32,52 %
20 – Immobilisations incorporelles	0,00 €	0,00 %
21 – immobilisations corporelles	317 045,58 €	41,06 %
23 – Immobilisations en cours	24 219,24 €	3,14 %
041 – Opérations patrimoniales	179 766,62 €	23,28 %
Total	772 191,07 €	
001 – Résultat d'invest. reporté (pour mémoire)	63 365,42 €	

Les principaux investissements réalisés en 2021 sont les suivants :

- Création fossés et blocs béton au stade et à la ZAL : 28 945,13 €
- Installation d'une chaufferie au groupe scolaire : 140 978,88 €
- Création d'un local fossoyeur au cimetière : 8 400 €
- Acquisition immeuble « graineterie » : 67 876,94 €
- Installation de 6 bornes de recharge électrique et panneaux : 13 492,80 €
- Acquisition matériel technique (désherbeuse, tracteur, 2 gloutons, broyeur) : 11 720 €
- Acquisition de matériel informatique (services urbanisme et communication et 1^{ère} partie du socle numérique au groupe scolaire) : 23 909,80 €
- Remplacement des chaudières du logement 2 de la Gendarmerie, de l'antenne régionale et du chauffe-eau à l'école maternelle : 9 614,84 €
- Acquisition de rideaux occultants pour le groupe scolaire : 2 799 €
- Acquisition d'un sèche-linge pour l'école maternelle, d'un lave-linge pour les services techniques et d'une armoire-frigo pour le restaurant scolaire : 1 935 €
- Acquisition de matériel élections et d'une enceinte portable pour les cérémonies : 2 306,19 €
- Acquisition d'une lunette radar et d'une caméra piéton pour la police municipale : 5 067 €
- Travaux de marquage de la Place César Bernard : 3 567 €
- Missions de maîtrise d'œuvre, contrôle technique, SPS bâtiment « graineterie » : 20 652,24 €
- Le remboursement de la dette en capital s'élève à 233 608,91 €

c. Recettes d'investissement

Les recettes de la section d'investissement se sont élevées à 760 012,58 € et se répartissent comme suit :

CHAPITRE	CA 2021	%
10 – FCTVA, taxes d'aménagement	27 611,83 €	3,63 %
1068 – Excédent de fonctionnement	132 538,11 €	17,44 %
13 – Subventions d'investissement	17 883,47 €	2,35 %
16 – Emprunts et dettes assimilées	250 000,00 €	32,89 %
040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	152 212,55 €	20,03 %
041 – Opérations patrimoniales	179 766,62 €	23,66 %
Total	760 012,58 €	

Les principales recettes d'investissement ont été constituées par :

- Le FCTVA : 19 183,50 €
- Les taxes d'aménagement : 8 428,33 €
- L'affectation du résultat de fonctionnement : 132 538,11 €
- Un acompte sur la DSIL pour les travaux de la chaufferie au groupe scolaire : 14 524,47 €
- Les subventions de la FDE et les CEE pour le remplacement des chaudières au logement du cimetière et à l'antenne régionale : 3 159 €
- LE FIPD (Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance) caméra piéton PM : 200 €
- Les dotations aux amortissements : 152 212,55 €
- Emprunt : 250 000 € (1^{er} acompte sur 500 000 €)

Restes à réaliser :

Les crédits inscrits au BP 2021 en investissement engagés dans la comptabilité mais non payés en 2021 sont distingués dans le compte administratif dans la colonne « restes à réaliser ». Ainsi, 501 920,79 € sont reportés de 2021 à 2022 qui correspondent au solde des travaux de chaufferie au groupe scolaire (94 076,69 €), à l'acquisition de l'immeuble sis 3 Place Jean Jaurès (40 000 €), au solde de l'installation du socle numérique au groupe scolaire (28 545,10 €), à l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage « école de demain » (45 000 €), aux travaux de la « graineterie » (280 518 €) et à la création d'un poste électrique pour la nouvelle Gendarmerie (13 781 €).

Au même titre, certaines recettes qui n'ont pas été perçues en 2021 peuvent être reportées par le biais des restes à réaliser, à l'exercice suivant. Elles s'élèvent à 451 641,29 € et correspondent aux cessions des logements 25 et 27 rue de charité (112 200 €), la DETR 2021 pour création poste électrique de la nouvelle Gendarmerie (4 159,30 €), la DETR 2021 pour l'AMO « école de demain » (18 750 €), le solde de la DSIL pour la chaufferie du groupe scolaire (33 890,44 €), l'Appel à Projet (AAP SNEE) pour le socle numérique au groupe scolaire (32 641,55 €) et le solde de l'emprunt (250 000 €).

B. CA BUDGET ANNEXE EAU

Les résultats de clôture de ce budget annexe s'établissent comme suit :

	Dépenses de l'exercice 2021	Recettes de l'exercice 2021		Résultat de clôture 2020	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice 2021	Résultat de clôture 2021
Investissement	-	4 006,72		78 647,89		4 006,72	82 654,61
Exploitation	36 476,92	46 325,99		253 143,95	-	9 849,07	262 993,02
Totaux :	36 476,92	50 332,71		331 791,84	-	13 855,79	345 647,63

Excédent d'investissement, ligne R001 :	70 894,61	
Dépenses d'investissement engagées, non mandatées :	11 760,00	
Recettes d'investissement engagées, non perçues :	-	
Besoin de financement :	-	
Affectation en réserves, excédent de fonctionnement capitalisé (1068) :	-	
Affectation en report à nouveau, ligne 002 :	262 993,02	

Les recettes d'exploitation 2021 s'élèvent à 46 325,99 €. Elles se composent des produits de gestion courante (surtaxe eau).

Les dépenses d'exploitation 2021 s'établissent à 36 476,92 €. Elles se composent en premier lieu des charges à caractère général (32 470,20 €) correspondant à l'entretien du réseau et à l'annonce légale du marché de renouvellement de la DSP. Ces dépenses à caractère général sont complétées par l'amortissement des équipements pour 4 006,72 €.

En investissement, le compte administratif retrace les recettes qui correspondent à l'affectation du résultat 2020 pour 78 647,89 € et les opérations d'ordre entre section (amortissement des équipements) pour un montant de 4 006,72 € soit un montant total de 82 654,61 €. Les crédits inscrits au BP 2021 en investissement engagés dans la comptabilité mais non payés en 2021 sont distingués dans le compte administratif dans la colonne « restes à réaliser ». Ainsi, 11 760 € sont reportés de 2021 à 2022 qui correspondent à l'assistance conseil à maîtrise d'ouvrage pour la passation du contrat de DSP du contrat eau potable de 2022.

Par ailleurs, il n'y a pas d'emprunt sur le budget annexe.
